

«J'ai disparu trois mois, sans appeler mes proches»

24 Heures
3-4 juillet
2010

» **RÉCIT**
Comme

le facteur d'Echallens, Jean-Louis a tout plaqué sans un mot, laissant sa compagne et ses deux enfants sans nouvelles.

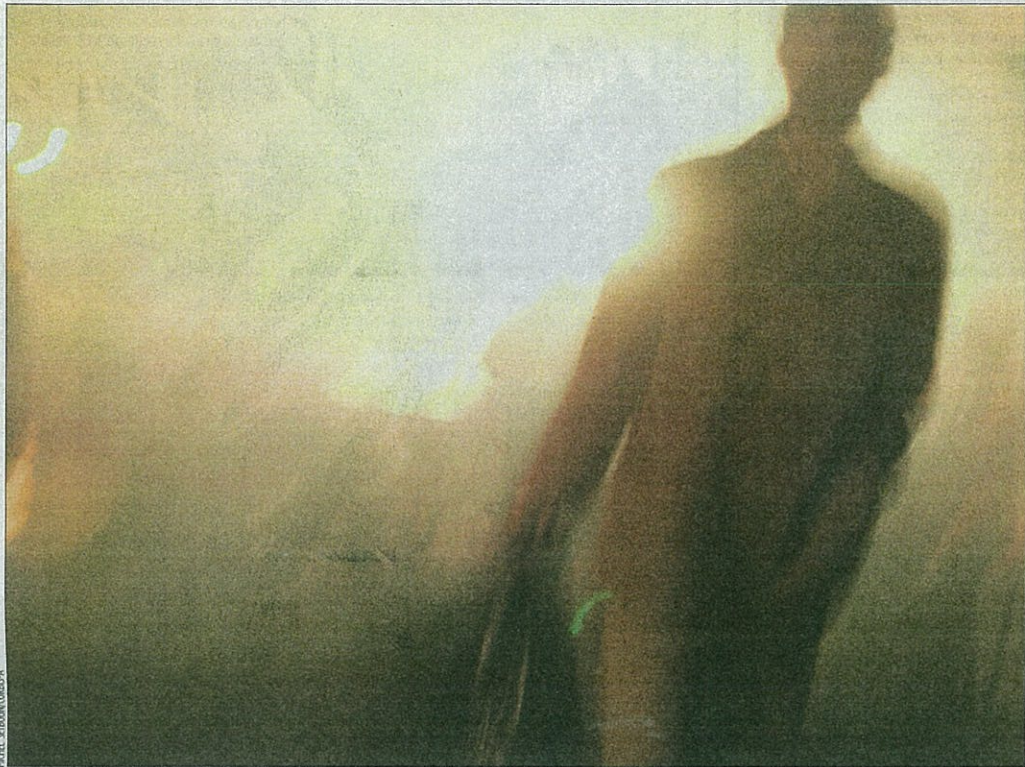
LAURENT ANTONOFF

«C'est une histoire simple.

Elle m'est arrivée dans un moment de grand stress, lorsque les soucis du travail et ceux de la vie privée se mélangeaient joyeusement. J'avais pris beaucoup d'engagements. Je ne les avais pas respectés. L'accumulation devenait de plus en plus pesante. J'ai ressenti un trop-plein. Alors je suis parti.» Comme le facteur d'Echallens disparu sans laisser d'adresse le 8 juin dernier, Jean-Louis* a tout plaqué. Compagne comme jeunes enfants. C'était dans les années 1990 à Lausanne. Il avait la cinquantaine. Il était cadre supérieur. Son errance sur les routes de France aura duré trois mois.

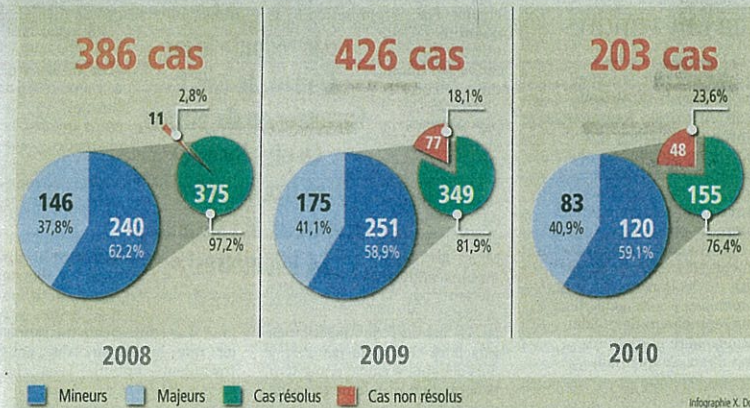
«Des rêves plein la tête»

A la veille de changer de vie, de pays et de métier, Jean-Louis n'est pas rentré chez lui. Par orgueil. «J'ai vraiment fait tout ce que je pouvais pour ne pas en arriver là. Les gens équilibrés arrivent à parler de leurs problèmes à leurs proches, d'autres sautent du pont, moi je me suis débarrassé de tous mes problèmes en fuyant.» Avec une carte de crédit et une poignée d'habits de rechange pour tout bagage, il prend la route. Celle de la liberté. «Je roulais sans aucun but, sans aucune échéance et avec des rêves plein la tête. Je vivais dans une irresponsabilité totale. Et au début, c'était relativement confortable.» Sa seule préoccupation en sillonnant le centre de la France: ne rien faire et passer le temps. Rassurer ses proches? «Ma fuite représentait un tel soulagement que je les ai mis entre parenthèses. Il fallait une solide part d'égoïsme, je le reconnais. Ce n'est pas un comportement de très haute volée,



VOLATILISÉ Ceux qui choisissent de partir sans laisser d'adresse vivent des tensions variées. Souvent, il s'agit de personnes isolées, aussi bien au niveau des sentiments que des liens relationnels. Pour elles, partir, c'est résoudre les problèmes.

» Les disparitions dans le canton de Vaud de 2008 à 2010



mais, franchement, je n'étais pas en manque de mes proches.»

Au volant de sa voiture, Jean-Louis erre en toute quiétude. «Quand vous roulez sans objectif, vous vous videz la tête. C'est difficile de réfléchir en condui-

sant. C'est donc l'idéal. C'est un peu comme quand vous êtes pris dans un jeu vidéo. Mon esprit était absorbé par la route. Je voyageais au hasard des chemins. Je prenais les petites routes, je roulais doucement pour

ne pas trop consommer d'essence.» C'est la phase d'euphorie. «Je n'avais plus senti une telle liberté depuis l'université et les voyages d'étudiant.» Mais cette phase n'a pas duré. «Le jour vient où vous vous posez

des questions. Un nouveau problème surgit: vous vous demandez quand et comment vous allez finalement rentrer à la maison.» Parce que Jean-Louis, qui n'avait pas organisé sa fuite de manière définitive, savait qu'il reviendrait un jour à Lausanne. Théoriquement, «parce qu'on ne peut pas rester toute une vie comme ça». Pratiquement, parce que l'argent vient à manquer aussi. «Je ne redoutais pas les explications avec ma famille. Je l'avais habituée à ne pas en donner, à ne pas rendre de comptes. J'étais plutôt inquiet de découvrir ce que mes proches pensaient de moi. Allaient-ils m'accueillir? Me rejeter?» Ils ne lui posent pas de questions.

Nouvelles bases

Jean-Louis a changé de vie. Il est parti sur de nouvelles bases. Un nouveau travail. Quinze ans après les faits, il est toujours avec ses proches. «S'ils m'avaient repoussé, je crois que j'aurais pu reproduire la même chose avec d'autres.» En trois mois d'errance, Jean-Louis n'avait jamais donné de ses nouvelles. ■

* Nom connu de la rédaction

Sur la trace de disparus, du lac d'Annecy à la Roumanie

Dans le canton de Vaud, c'est le Bureau des signalements qui a la charge des disparitions. Quatre personnes assurent une permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le bureau gère l'administration (avis de diffusion national et européen) et dans les cas les plus simples, les recherches. Il est en contact avec les proches, avec les ambassades si besoin, et parfois avec le disparu eux-mêmes. La mission: s'assurer que le disparu n'est pas en situation de grande détresse, qu'il est sain de corps et d'esprit et que sa vie n'est pas en danger. Une fois l'enquête terminée, le disparu est libre de le rester. C'est son droit. Disparaire n'est pas pénalement punissable. En 2009, la police a fait diffuser cinq avis de disparition dans la presse, lorsqu'il était établi que la vie de la personne était en danger.

Voici deux dossiers dont s'est occupé le Bureau des signalements cette année (voir infographie).

► Un homme disparaît au volant de sa camionnette. La police le joint par téléphone. Il dit se trouver en France voisine au bord d'un lac. Le Bureau des signalements diffuse un avis dans le système d'identification Schengen (SIS), pour le disparu et pour son véhicule. La police française le retrouve au bord du lac d'Annecy. Il est auditionné. Le ressort qu'il est parti volontairement, qu'il est en bonne santé. La famille est avisée qu'il va bien. L'avis est retiré du SIS.

► Un homme de 26 ans disparaît du jour au lendemain. Sa famille suppose qu'il est parti en Italie. Un avis est diffusé dans la banque de données européennes. Il est finalement contrôlé à la frontière austro-hongroise. La police vaudoise est informée. La famille aussi. Il est ensuite localisé en Roumanie suite au vol de ses papiers d'identité. L'ambassade reprend le dossier à Bucarest. Le disparu s'y rend et passe un examen de situation afin de s'assurer qu'il n'est pas en situation de détresse. Il en ressort qu'il est parti de manière volontaire. L'enquête a duré près de deux mois. L'avis de disparition est retiré.

On ne sait pas si ces deux disparus sont rentrés chez eux, la police n'assurant pas de suivi des affaires une fois les avis de disparition retirés. L.J.

INTERVIEW EXPRESS PHILIP JAFFE psychologue, directeur de l'Institut universitaire Kurt Boesch

«Ils vivent un isolement mental important»

- Qui sont ces personnes qui choisissent de disparaître?

- Il n'y a pas de profil type, mais elles ont cela en commun qu'elles vivent un isolement mental assez important. Elles ne sont pas aptes, relationnellement, à en discuter avec leur entourage. Elles n'ont pas les capacités pour se confier. Elles vivent des tensions variées. Cela peut être un manque d'argent, une relation extraconjugale ou la crise de la

cinquantaine. Elles estiment ne pas avoir accompli ce qu'elles désirent. Pour elles, partir c'est résoudre les problèmes. Cette envie, certaines personnes la caressent pendant des années avant de se décider. Une autre notion est importante: c'est la colère. Généralement, ces personnes partent fâchées, sur un coup de tête. Fâchées contre la vie qu'elles mènent et qui n'est pas celle qu'elles auraient voulu, fâchées qu'on ne

leur ait pas donné la chance qu'elles méritaient. Une injustice les tenaille.

- Elles ne pensent pas aux souffrances des proches?

- Les gens qui choisissent de disparaître sont isolés, au niveau des sentiments et des liens relationnels. Cela facilite leur départ: ils ne sont pas vraiment attachés. Pour les proches par contre, c'est tout un pan de leur réalité qui s'écroule. Ils doivent vivre avec l'incertitude. Il n'y a rien

de plus difficile. C'est un traumatisme qui conduit à la culpabilité. Ils se disent qu'ils n'ont rien vu venir, qu'au fond ils ont raté le principal, qu'ils n'étaient pas à l'écoute et que, finalement, la personne qui a disparu n'avait pas vraiment confiance en eux.

- Qu'est qui les incite finalement à revenir?

- Simplement l'épreuve de la réalité et des faits. Ils prennent conscience

qu'il n'y a pas de solutions magiques à leurs problèmes. Il y a aussi un frémissement émotionnel qui les saisit à un moment par rapport à leurs proches. Et n'oublions pas ceux qui décident de ne jamais revenir. Ils ont plus de ressources mentales, ils sont plus débrouillés, plus aventureux et sans doute plus obstinés que les autres.



PHILIP JAFFE